

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL
DE L'UFR DE PHYSIQUE**

4 avril 2018

Etaient présents : Mmes et MM. Angonin, Balland, Bardon-Brun, Boillevin, Briant, Cacciari, Cardinaud, Charron, Chatenay, Cladé, Daigne, Darnige, Giura, Gligorov, Grosman, Ivarnez, Joffre, Juhin, Koskas, Maitre, Michaut, Ricard, Riconda, Saitta, Sajus, Verhnet, Witkowski

M. Kierlik, directeur de la faculté de physique.

Mme Nemer, responsable administrative de la faculté de physique et Mme Suirco, adjointe.

Etaient excusés : Mmes et MM. Arrio, Bachelot, Berthier, Bonneau, Callebaut, Delande, Deleporte, Gigan, Jeauffroy, Tissier

Avaient donné procuration : Mmes et MM. Arrio, Balland, Berthier, Bonneau, Callebaut, Delande, Deleporte, Gigan, Jeauffroy, Tissier

Ordre du jour :

1. Approbation du PV précédent ;
2. Retours de l'HCERES sur les bilans des départements de formation ;
3. Calendrier des élections aux conseils de département Licence et Master, du renouvellement de leurs directeurs et des appels d'offre pour les nouvelles maquettes ;
4. Point sur les travaux du conseil scientifique : visites de laboratoire, bilan et prévision de départs pendant le prochain contrat ;
5. Calendrier et procédure de la révision des effectifs ;
6. Points divers : fonctionnement de la commission IATSS, Parcoursup et la maquette du L1, rencontre avec les personnels de la rue Lhomond, les chargés de mission du Vice-Doyen ; Recherche, journée « le spatial à Sorbonne Université ».

E. Kierlik accueille les étudiants élus (scrutin du 25 janvier 2018) et ceux-ci se présentent.

1) VALIDATION DU PV DU CONSEIL PRÉCÉDENT

Le PV du conseil de l'UFR de physique du 12 janvier 2018 est approuvé avec une abstention (5 personnes n'étaient pas encore présentes).

2) RETOURS DE L'HCERES SUR LES BILANS DES DÉPARTEMENTS DE FORMATION

E. Kierlik présente les fiches d'évaluation de l'HCERES, sur la base des dossiers déposés le 21 septembre 2017 par les départements de formation (autoévaluation) :

• LICENCE DE PHYSIQUE

Principaux points forts

- Solide formation générale en physique ;
- Originalité des parcours bi-disciplinaires ;
- Diversité et richesse des parcours proposés, en bonne cohérence avec les autres formations proposées en licence ;
- Très fort taux de poursuite d'études.

Principaux points faibles

- Le dossier ne détaille pas suffisamment le contenu et les connaissances acquises en L1 (portail d'entrée) ;
- Définition peu précise des compétences acquises et de leur suivi ;
- Absence d'annexe descriptive au diplôme ;
- Rôle du conseil de perfectionnement mal défini.

Perspectives et recommandations

- Bien expliquer aux étudiants l'offre de formation; maintenir la porosité entre les disciplines ;
- Renforcer l'apport disciplinaire du L1 ;
- Mettre en place un livret de compétences ;
- Quid des étudiants souhaitant une intégration professionnelle à l'issue de la licence ?

• MASTER DE PHYSIQUE

Principaux points forts

- Très bonne connexion avec d'autres mentions de master et d'autres établissements ;
- Doubles diplômes possibles avec plusieurs universités étrangères ;
- Environnement de recherche très riche ;
- Effectifs élevés ;
- Très bon taux d'insertion et de poursuite en doctorat.

Perspectives et recommandations

- Continuer à développer l'international (Rome, Singapour) ;
- Améliorer et faire évoluer la formation dans le cadre d'une politique de site (Paris Centre) ;
- Fournir une bonne lisibilité du CMI (Cursus master Ingénierie) au niveau master ;
- Plus d'attention à la définition des compétences, à l'annexe descriptive au diplôme, et suivi plus fin du processus d'évaluation des enseignements par les étudiants.

Ces évaluations sont commentées, quelques points sont abordés :

Licence :

- Existence d'un conseil de perfectionnement commun à la licence et au master ;
- Le logiciel de scolarité CASPER ne permet pas de préparer l'annexe descriptive au diplôme qui est demandée ; aucun outil n'est mis à disposition par l'université pour bien distinguer les parcours ;
- Livret de compétence plutôt demandé en L1 ;
- Disparition future des portails, maintien du cycle d'intégration.

Master :

- pas de point faible mentionné ;
- Taux d'insertion en doctorat très élevé ;

- Coursus Master Ingénierie : débouché en master 2 - équivalence niveau ingénieur, enseignements en SHS à mieux répartir sur tout le cursus.

3) CALENDRIER DES ÉLECTIONS AUX CONSEILS DE DÉPARTEMENT LICENCE ET MASTER, DU RENOUVELLEMENT DE LEURS DIRECTEURS ET DES APPELS D'OFFRE POUR LES NOUVELLES MAQUETTES

- N. Witkowski présente le calendrier des élections dans les départements :

Procédure générale

- Le directeur du département est nommé par le Président de l'Université sur proposition du conseil de département et après avis du Conseil de l'UFR 925 ;
- Les mandats pour la direction se terminent au 31/07 ou 31/08/2018.

Election au département de licence

- Début mai 2018 : appel à candidature pour la direction du département de licence ;
- Début - mi-juin : désignation de la future direction par le conseil de département ;
- Fin juin : avis du conseil des enseignements sur la future direction ;
- Début juillet : avis du conseil d'UFR sur la future direction ;
- Automne 2018 : renouvellement du conseil de département de licence.

Elections au département de master

- Maintenant : appel à candidatures pour le conseil de département du master (jusqu'au 04 mai 2018) ;
- Début mai : appel à candidature pour la direction du master ;
- 17 mai : élections ;
- Mi-juin : première réunion du conseil et désignation de la future direction ;
- Fin juin : avis du conseil des enseignements sur la future direction ;
- Début juillet 2018 : avis du conseil d'UFR sur la future direction.

- N. Witkowski présente le calendrier des appels d'offre pour les nouvelles maquettes :

Rentrée 2019 : mise en place de la nouvelle maquette du L1 au M2

- Appel d'offre du conseil des enseignements pour les groupes de travail transverses Licence-Master : Thermo/stat, Quantique, Expérimental, Projet, Magistère, International, Insertion professionnelle ;
- Ouverture la même année pour favoriser les mobilités des enseignants dans les différents niveaux ;
- Environ 1500 heures libérées en L3 PHYTEM à la rentrée 2018 ;

- 14 mai 2018 : Les directions des départements de licence et de master lanceront les appels d'offre pour former les groupes d'enseignants chercheurs qui travailleront sur les nouveaux programmes ; Les groupes de travail débiteront leurs travaux en septembre 2018.

Une discussion a lieu, les points suivants sont abordés :

- les élections dans les départements sont organisées par les directeurs de départements conformément à leurs statuts (procédure, audition des candidats, organisation des débats), l'UFR ne pouvant que remettre un avis.

- A la question d'une éventuelle présentation devant le conseil d'UFR (E. Charron), N. Witkowski répond que cela sera proposé aux directeurs de départements.

- la volonté est affirmée de travailler sur les UE de manière globale, du L1 au M2, notamment afin d'éviter les redondances.

Il est relevé que les bilans des départements de formation n'ont pas été discutés en conseil (A. Grosman). N. Witkowski rappelle que la réunion du 23 mars relative aux nouvelles maquettes, était l'occasion de le faire.

Des questions sont posées sur l'accès des cours de M2 aux doctorants (V. Gligorov). E. Kierlik signale que c'est à demander aux responsables de parcours.

- Les directeurs des départements de formation sont responsables de l'élaboration des nouvelles maquettes. L'UFR souhaite que la licence et le master collaborent.

- la spécificité des départements de formations existant à Sorbonne Université est réaffirmée dans les projets de statuts de la nouvelle faculté.

4) POINT SUR LES TRAVAUX DU CONSEIL SCIENTIFIQUE : VISITES DE LABORATOIRE, BILAN ET PREVISION DE DEPARTS PENDANT LE PROCHAIN CONTRAT

D. Verhnet rappelle tout d'abord la composition du conseil scientifique. P. Cladé, nouveau membre du conseil, remplace S. Bonneau (devenue vice-doyenne à la Faculté des Sciences et Ingénierie).

Elle présente ensuite les ordres du jour et travaux des derniers conseils scientifiques :

- Ordre du jour du conseil scientifique du 26/09/2017 ;
 - Ordre du jour du conseil scientifique du 06/02/2018 ;
 - Ordre du jour du conseil scientifique du 27/03/2018 ;
- Relevé de conclusions du conseil scientifique du 06/02/2018 :

- Revue de l'état des lieux des différents laboratoires visités :

Pour appuyer ses décisions et présenter à la direction de la Faculté des sciences et ingénierie une vision claire des thématiques scientifiques et des ressources humaines en physique, le conseil scientifique poursuit son état des lieux des laboratoires de l'UFR. Ce travail de prospective vise en particulier à faire un bilan des thématiques scientifiques actuellement développées, relever les mouvements de personnel, tous corps et toutes tutelles confondus, sur les 5 prochaines années (2018-2022), relever les contrats et faire un état des lieux des plateformes existantes. Chaque laboratoire est pris en charge par un ou deux membres du conseil scientifique.

Dans ce cadre, le projet de fusion en une unique UMR de l'ENS de 3 laboratoires (LPA, LPS-ENS et LPT-ENS) et de l'équipe de radioastronomie (LRA) du LERMA est présenté. Le Département de Physique de l'ENS serait ainsi composé de cette future UMR et du LKB, dont les membres ne souhaitent pas fusionner. Une réflexion collective doit aboutir avant l'été 2018. Les objectifs affichés de cette fusion sont de favoriser les échanges scientifiques et l'émergence de nouvelles thématiques, et de renforcer la visibilité et le poids du département de physique de l'ENS.

Les membres du conseil scientifique soulignent l'importance de poursuivre les collaborations tant au niveau scientifique que pour l'enseignement avec la future UMR-ENS et affirment qu'il est dans l'intérêt de Sorbonne Université que cette fusion se déroule le mieux possible.

- Mise en place d'un « moment convivial » autour des personnels ayant reçu une distinction en 2016 et 2017

Le conseil scientifique est associé à l'organisation d'un moment convivial de l'UFR durant lequel des collègues, distingués par un prix pour leurs travaux de recherche ou pour leurs réalisations techniques, les présenteront à notre communauté. Un appel a donc été lancé aux directeurs d'unité leur demandant la liste des personnels de leur laboratoire ayant reçu une distinction en 2016 ou 2017. Examinant les réponses reçus, le conseil scientifique a choisi de donner la priorité aux chercheurs en début de carrière et décide de retenir les personnes suivantes :

Labo	Année	nom	prix
LESIA	2017	Nicolas Biver	Médaille Arago de l'Académie des Sciences
SYRTE	2017	Hélène Pihan-Le-Bars (pas le 22 et peut être le 25 Mai)	Winner of the International Frequency Control Symposium and European Frequency and Time Forum Student Competition
LPA	2017	Erwann Bocquillon	Prix Nicholas Kurti (https://www.phys.ens.fr/spip.php?article2761&lang=en)
LKB	2017	Tarik Yefsah	Prix Edouard Branly de la F2S
PMMH	2017	et Antonin Eddi	
IMPMC	2016	Amélie Juhin	Médaille de Bronze du CNRS
	2017		Recipient of the Young Scientist Award of ESRF
LJP	2017	Raphaël Voituriez	Lauréats du prix Langevin
LPTMC	2017	avec Olivier Bénichou	
LPS-ENS	2017	Laura Foini	Early Career Prize of the Statistical and Nonlinear Physics Division of the European Physical Society
LPT-ENS	2016	Aleksandra Walczak	Médaille de Bronze du CNRS

La date retenue pour cet événement est le **25 mai après-midi, Amphi 25**.

A Grosman remarque que les collègues retenus sont tous chercheurs.

- Campagne de révision des effectifs 2019

Présentation des calendriers prévisionnels de Sorbonne Université et de l'UFR.

- Compte rendu de la réunion avec les directeurs d'unité et directeurs des départements du 8 mars 2018

Des réflexions sont menées :

- comment mieux définir notre politique scientifique ?
- les grandes directions de la physique à Sorbonne Université pour les 10 années à venir.

- Point et échange d'information sur le futur des LabEx et le prochain appel d'offre EUR prévu début 2019

Il a été confirmé par l'ANR que si l'Idex SUPER de Sorbonne Université est confirmé, il sera libre de réaliser sa propre politique scientifique, en particulier de renouveler ou non les LabEX de son périmètre. Dans le cas contraire, une évaluation des LabEX menée par un jury international se déroulera courant 2018 pour statuer sur leur éventuel prolongement de 2020 à 2025.

Par ailleurs aucun appel pour de nouveaux LabEX n'est prévu par l'ANR.

Enfin, un nouvel appel d'offre pour des EUR devrait être lancé début 2019. La question ouverte se pose alors de soumettre, ou non, des projets en 2019 qui seraient soit identiques à ceux déposés en 2017, soit axés sur d'autres thématiques scientifiques ou périmètres géographiques. Une réflexion devrait être menée au sein du conseil scientifique dans les prochains mois.

La présentation de ces travaux fait l'objet de quelques questions et remarques :

- L'idée est émise, étant donné les moyens limités de l'UFR, que les laboratoires de l'UFR fournissent les montants de leurs ressources propres en vue d'un éventuel reversement à l'UFR (D. Chatenay).
- Concernant les EUR, D. Chatenay regrette le financement de formations sur appels d'offre.
- E. Charron demande si les rapporteurs du conseil scientifique consultent également les personnels techniques, notamment les élus des conseils de laboratoire.

D. Verhnet répond que les rapporteurs visitent l'ensemble des laboratoires et effectuent un travail aboutissant à sa connaissance approfondie. Ainsi l'an dernier, afin d'examiner les demandes de postes des laboratoires, les rapporteurs ont rencontré les directeurs d'unité et les équipes demandeuses, incluant le personnel technique, support à la recherche.

5) CALENDRIER ET PROCEDURE DE LA REVISION DES EFFECTIF

E. Kierlik expose ce calendrier :

Les modalités de la révision sont les mêmes que l'an dernier (des calculs prenant en compte : GVT : glissement vieillesse technicité, dotations mutualisées, précaution sur la subvention pour charge de service public).

Calendrier prévisionnel

- Saisie des départs prévisionnels jusqu'au 04 mai 2018 ;
- Cadrage général de la Faculté des Sciences et Ingénierie : le 14 mai ;
- Formulation des demandes par les composantes entre le 14 mai et le 15 juin ;
- Dialogue stratégique : entre le 25 juin et le 20 juillet ;
- Interclassement facultaire au niveau de Sorbonne Université : entre le 04 et le 07 septembre ;
- Arbitrages : entre le 10 et le 20 septembre 2018 ;

- Retour des demandes à l'UFR : **lundi 09 avril 2018** - Conseil scientifique : **04 mai matin** ;
- Présentation des postes par les directions des structures devant les conseils (scientifique, d'UFR et des enseignements) : **17 mai toute la journée** ;
- Conseil scientifique restreint : **29 mai après-midi** - Conseil scientifique élargi aux directeurs d'unités : **07 juin après-midi** ;
- Conseil des enseignements : **08 juin matin** - Commission IATSS : à fixer ;
- Conseil d'UFR de classement : **mardi 12 juin 2018 matin**.

Les départs 2018 prévisionnels sont les suivants :

4,5 PR	retraite
1 MdC + 1 MdC ?	retraite
1 Professeur certifié	retraite
1 agent	mobilité
1 agent en mobilité RH sera remplacé hors révision effectif	

6) POINTS DIVERS

• **Carrières des IATSS** : E. Kierlik expose plusieurs points :

- **Une conférence sociale** est ouverte depuis le 1er février 2018, au niveau de Sorbonne Université, afin d'assurer l'harmonisation (« par le haut ») des systèmes de primes, congés et temps de travail entre les différentes facultés pour les personnels IATSS.

- Avis pour les classements des dossiers : liste d'aptitude et tableau d'avancement des personnels ITRF et AENES

Les avis ne relèveraient plus de la commission IATSS (problèmes d'égalité de traitement selon les compositions des commissions d'UFR, de confidentialité des dossiers, assurer aux organisations syndicales de jouer pleinement leur rôle dans l'instance adéquate, possibilité de recueillir un avis hiérarchique).

Les avis pourraient être élaborés conjointement par le chef de service et le directeur d'UFR. Il n'y a pas de calendrier précis. Une note serait en préparation.

- Liste d'aptitude 2018 - Examen des dossiers

Les propositions tenaient particulièrement compte des éléments suivants :

- fonctions exercées et adéquation fonction/grade ;
- diversité et progression du parcours professionnel (concours passés, formations suivies, ...) ;
- technicité du poste ou responsabilités d'encadrement ;
- implication dans la vie de l'établissement (activités d'intérêt collectif...).

• Parcoursup et maquette du L1 : E. Kierlik en annonce l'avancement à ce jour :

- **Parcoursup** - nouvelle plateforme nationale d'admission en première année des formations de l'enseignement supérieur ;
- Constitution d'une commission d'examen des vœux à Sorbonne Université (obligation légale) ;
- Celle-ci définit des modalités, critères d'examen et classe les dossiers à partir des éléments d'appréciation approuvés par les CVFU ;
- En pratique : une commission par portail avec des représentants du décanat, du conseil facultaire, du L1, des représentants des disciplines.

Cette évolution en cours suscite quelques remarques :

- Utilisation d'un algorithme, outil d'aide à la décision, avec des pondérations à apporter à différents critères. Pour le moment, un groupe de travail teste deux algorithmes (X. Michaut).
- 21000 étudiants ont candidaté sur les 3 portails à la Faculté des Sciences, pour 1000 places.
- La question est posée d'un retour de cette procédure d'admission.
- 20 % des étudiants préinscrits ne viennent pas, d'autres étudiants sont en attente.
- F. Daigne estime que le suivi des cohortes d'étudiants est mal fait et suggère que les UFR interviennent auprès des facultés pour obtenir un suivi.
- E. Kierlik répond que toutes les directions de départements le réclament mais qu'il n'existe pas d'outil adéquat pour ce suivi, le logiciel CASPER ne le permet pas. Il ajoute que de plus Sorbonne Université ne dispose pas d'observatoire de la vie étudiante, ce qui constitue une rareté.

- Maquette du L1

- La maquette est stabilisée : en S1, une UE à 6 ECTS Phys.Méca. et une UE à 6 ECTS physique; en S2, une UE à 9 ECTS Phys.Méca. ;
- Les UE Phys.Méca. seront enseignées conjointement par des physiciens et des mécaniciens. Proportion envisagée : 70% versus 30% ;
- Fort couplage de soutenabilité entre les UFR de physique et d'ingénierie. ;
- Appel pour que des physiciens participent aux enseignements d'informatique, d'OIP et éventuellement de mathématiques.

• Rencontre avec les personnels rue Lhomond :

- Le vendredi 09 février 2018, les deux directions des UFR de physique de Sorbonne Université et de l'Université Paris Diderot (M. Cacciari, E. Kierlik et M.Saitta) et une quinzaine de participants se sont réunis.
- Des Discussions ont eu lieu autour du projet de fusion dans une UMR unique du LPS/LPA/LPT6ENS/LRA.

- Rappel : dans le périmètre de la futur UMR, on dénombre 16 personnels Sorbonne Université (7 MCF, 8 PR, 1 TECH) et 7 personnels Université Paris Diderot (4 MCF, 3 PR) sur un effectif de 89 chercheurs et enseignants-chercheurs, et 52 personnels ITA et IATSS.

Au terme d'un tour de table :

- La situation actuelle est satisfaisante et doit être préservée ;
- la question de la tutelle est le point d'inquiétude principal ;
- plusieurs formes juridiques sont envisageables mais le contrat individuel est exclus et une inscription de l'UMR dans le contrat d'établissement plébiscitée ;
- des discussions sur la forme retenue sont à mener rapidement.

• Nouveaux chargés de mission du vice-doyen Recherche

E. Kierlik précise que l'information a été donnée au conseil facultaire du 08/03/2018.

Les chargés de mission sont chargés de :

- suivre les activités de leur portefeuille et assurer la transmission d'informations réciproques depuis et vers le décanat recherche ;
 - représenter la tutelle universitaire dans des instances scientifiques, dialogue de gestion et lors des discussions avec les autres tutelles ;
 - représenter la faculté ou l'université lors de manifestations scientifiques ;
- « Ils... assurent un dialogue rapproché avec les équipes de directions des unités et des UFR dont elles relèvent pour assurer une meilleure connaissance des laboratoires et améliorer la prise de décision et réactivité du vice-doyen Recherche ».

Pour l'UFR de physique, les chargés de mission sont :

- **Andrea GAUZZI** (PR IMPMC): LERMA, LPTHE, LPT-ENS, LPA, LPS-ENS, LPTMC, FR FRIF, LPNHE, INSP.
- **Bernard PERRIN** (DR émérite INSP): IMPMC, LPEM, LJP, PMMH, PCCurie, LKB, SVI, UMI Majulab, plateformes pôle 2.
- **Chantal STEHLE** (DR LERMA): LPP, LULI, IAP, LESIA, IMCCE, SYRTE.

E. Kierlik informe que dans la lettre de mission reçue par les chargés de mission, il est indiqué que ceux-ci peuvent donner un avis sur les demandes de postes.

A. Grosman ajoute que ces personnes interviennent dans les demandes de délégation.

Plus généralement le conseil s'interroge sur leur rôle, leur champs d'intervention.

Des explications seront donc demandées au vice-doyen recherche.

• La journée « Le spatial à Sorbonne Université »

Une journée sera organisée à l'initiative des trois UFR Ingénierie, Physique et Terre/Environnement/biodiversité, dans le but de promouvoir le campus spatial « CurieSat » et les formations concernées, faire se rencontrer les acteurs du spatial de Sorbonne Université et inviter des industriels.

Les coordinateurs pour la physique sont : P. Boissé, E. Kierlik, L. Rezeau, D.Vernhet.

Cette journée aura lieu le : **Lundi 02 juillet, amphi 25, 09h-17h30**

Programme prévisionnel :

- *Introduction* : panorama du spatial en France et à l'Association Sorbonne Université SU, et présentation des enjeux ;
- *Exposés* : le spatial pour l'observation de la Terre ; Planétologie, relations Terre-Soleil ; le spatial pour l'observation de l'Univers ; Science des données spatiales ; Instrumentations et filières techniques ; enseignements et formations ; « CurieSat » et les projets de nanosatellites ;
- *Session posters* à l'heure du buffet ;
- *Table ronde* : « le spatial au sein de Sorbonne Université : bilan et perspectives ».

• ABER (Accord de binôme enseignement-recherche) 2018-2019

E. Kierlik rappelle l'accord existant :

- Implication « solidaire » des chercheurs dans l'enseignement autre que le M2, soulagement du service d'enseignement d'un collègue EC de l'équipe, du labo, de la communauté...
- Mise en place souple et adaptée.

Pour l'année universitaire 2017-2018, les binômes sont les suivants :

EC	Chercheur	Labo	UE	Sem.	Vol.	Resp. UE	Resp. dept
G. Ferlat (MC)	G. Radtke (CR)	IMPMC	LP358	S2	24	G. Ferlat	S. Payan
P; Giura (MC)	D. Chatenay (DR)	IMPMC	1P005	S2	40	P. Giura	S. Neveu
A. Ciardi (MC)	F. Amiranoff (DR)	LERMA	1P005	S2	24	P. Giura	S. Neveu
S. Hameau (MC)	C. Brun (CR)	INSP	3P021	S2	28	J.H. Fillion	S. Payan
D. Cabaret (PR)	A. Juhin (CR)	IMPMC	3P004	S2	8	A.M. Saitta	S. Payan
M. Barbi (PR)	H. Berthoumieux (CR)	LPTMC	1P001_RS1		38	F. Daigne	S. Neveu
M. Tissier (MC)	B. Delamotte (DR)	LPTMC	1P003	S2	54	S. Ninet	S. Neveu
B. Estienne (MC)	M. Picco (DR)	LPTHE	4P001	S1	50	S. Teber	E. Lamour
S. Mangenot (MC)	A. Bertin (CR)	PC-Curie	1P001	S1	28	F. Daigne	S. Neveu
S. Teber (MC)	N. Dupuis (DR)	LPTHE	4P300	S1	31	J. Beugnon	E. Lamour

- **A venir** : Colloquium Pierre et Marie Curie : Olivier Sorlin : « Noyau bulle et force spin-orbite »
Date/lieu : 10 avril 2018 à 16h30, amphi Charpak.